

Section Artistique 2024-2025

Les adhérents RSSO de la saison 2023-2024 sont prioritaires ainsi que leur fratrie.

- 1 - **PREINSCRIPTION EN LIGNE** sur www.rssso.fr UNIQUEMENT pour réception du dossier d'inscription
A IMPRIMER ET À COMPLÉTER
- 2 - Selon l'ordre d'inscription sur le site en fonction des places disponibles, **vous recevrez un email pour vous confirmer ou pas la place ou la mise en liste d'attente**
- 3 - **DÉPÔT** des dossiers et location des patins de location
 - ❖ le 07/09/24 de 09h à 11h pour le groupe école et école avancée
 - ❖ le 07/09/24 de 11h à 12H30 pour les loisirs et les groupes compétitions

DÉBUT DES ENTRAÎNEMENTS :

- pour les groupes du lundi le 9 septembre
- pour les groupes du mardi le 10 septembre

1- Horaires d'entraînement

Créneau	Lieu	Catégorie
Lundi 17H30 - 18H30	Salle verte	Ecole avancée
Lundi 18H15 - 19H30	Salle verte	Compétition 1
Lundi 19H - 21H	Salle verte	Compétition 2
Mardi 17H30 - 18H30 18H - 19H en alternance	Salle verte	Ecole débutants et nouveaux inscrits enfants nés entre 2013 et 2020 (PLACES LIMITÉES)
Mardi 18H30 - 20H 19H - 20H en alternance	Salle verte	Loisirs : débutants ou déjà pratiquants - À partir de 2012 - +13 ANS (PLACES LIMITÉES)
Mercredi 13H - 14H	Salle verte	Compétition 2 selon niveaux
Mercredi 14H - 15H30	Salle verte	Compétition 1 selon niveaux
Vendredi 17H - 18H30	Salle verte	Compétition 2 selon niveaux
Samedi 10H - 11H (selon calendrier)	Henri Puis	Préparation physique - groupe compétitions 1 et 2
Samedi 17H30 - 19H (selon calendrier)	Salle verte	Compétition 2 selon niveaux

Pour les anciens adhérents, les attributions des groupes d'entraînement se font avec les entraîneurs et sont communiquées aux familles avant inscription sur le site.

L'heure de début de cours indiquée est patins aux pieds. Merci de prévoir de venir 10 minutes avant.

2- Tarifs

(incluant la cotisation qui correspond à la Licence Fédération Française de Roller Skateboard / FFRS - catégorie de licence est définie selon l'âge qu'aura le licencié **au 31/12/2025**).

La COTISATION pour l'année 2024-2025 se décompose de la sorte :
une adhésion au club + une part liée à l'activité d'artistique et à l'âge

	ADHESION	ACTIVITE - de 13 ans	ACTIVITE + de 13 ans
Ecole- Ecole avancée - Loisirs	100€	45€	65€
Compétition 1	100€	85€	105€
Compétition 2	100€	135€	155€

3- Matériel obligatoire en plus de la cotisation:

- Pour les nouveaux adhérents : **Pack Accessoires comprenant collant + cache patins : 20€ à rajouter au prix de la cotisation**
- Pour les groupes écoles et compétitions : **Tenue de club obligatoire entre 20 et 50€** (en fonction si tenue neuve ou d'occasion) **à rajouter au prix de la cotisation**
- Pour la préparation physique : **tapis de sol, spinner, élastique**

4- Patin artistique :

Location de patins pour la pratique artistique dans la limite des pointures disponibles **en priorité pour les patineurs de l'école et l'école avancée et du groupe loisirs.**

Les patineurs en 2ème année de compétition doivent avoir leur propre matériel : patins et roues de tout type leur permettant la pratique sur tout sol.

Montant de la location annuelle: 70 €.

Caution : 150,00 € (chèque non encaissé et restitué en fin d'année contre la remise du matériel propre, roues nettoyées et en bon état de fonctionnement).

Si vous ne souhaitez pas louer, merci de vous renseigner à l'avance sur les patins artistiques correspondant à la discipline en demandant confirmation auprès d'un membre du bureau.

Vos interlocuteurs :

artistiquersso@gmail.com

secretariat.rssso@gmail.com